



Dudelange, le 30 novembre 2020

## **Objet : Arrêt du réseau téléphonique analogue à Dudelange**

Au Collège des bourgmestre et échevin(e)s

Monsieur le bourgmestre, Mesdames les échevines, Messieurs les échevins,

au nom de déi Lénk Diddeleng je vous prie de bien vouloir prendre position au sujet des questions suivantes lors de la prochaine séance du conseil communal.

Merci d'avance

La décision de mettre un terme au réseau téléphonique traditionnel a été prise au niveau européen et arrêtée par l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) dans une ordonnance de 2017 : la migration de tous les services de communication vers le réseau IP devra être finalisée **d'ici la fin de l'année 2024**, date à laquelle le réseau téléphonique traditionnel sera désactivé.

Dans ce cadre, POST Luxembourg lance sa campagne "All-IP" et Dudelange est la première grande ville du pays où, le 5 novembre dernier, les usagers concernés ont été informés par un courrier relativement sec de l'arrêt du réseau téléphonique traditionnel (cf. un tel courrier en annexe); la poste demande au client d'opter pour une nouvelle solution IP en suggérant un abonnement avec accès Internet (plus cher ?). Le courrier contient également la phrase suivante : "***Si le remplacement de service n'a pas lieu, nous serons malheureusement obligés de clôturer l'accès à votre service Post Telecom le 02.02.2021, ce que nous voudrions bien sûr éviter.***"

Or, aujourd'hui même, un ouvrier d'une des compagnies chargées par POST de mettre en place auprès des clients privés les éléments techniques pour le passage au nouveau système, m'a dit que la firme pour laquelle il travaille, serait incapable de respecter le délai du 2 février prochain, et cela même indépendamment d'éventuels retards supplémentaires imprévisibles liés à l'évolution de Covid-19.

De plus, même après l'installation par une firme mandatée par POST des dits éléments techniques pour le passage au nouveau système, certains usagers devront faire installer du câblage supplémentaire dans leur logement pour que le tout devienne opérationnel.

Le téléphone fixe est pour un certain nombre de personnes - souvent plus âgées - le seul moyen de communication vers l'extérieur. Si l'accès téléphonique leur est clôturé sans qu'une solution de substitution n'est opérationnelle, cela peut avoir des conséquences très sérieuses en cas d'urgence médicale ou autre.

En plus des problèmes qui se posent chez les personnes privées, selon les informations mêmes de la POST,

d'autres problèmes se posent au niveau d'autres appareils aujourd'hui raccordés au réseau analogue, tels les applications d'alarme, les détecteurs d'incendie ou les téléphones d'ascenseur dans les résidences ou autres.

Dans ce contexte déi Lénk aimerait vous poser les questions suivantes :

1) Est-ce que le Collège des bourgmestre et échevin(e)s de la Ville de Dudelange a été informé par POST Luxembourg de leur décision de mettre fin au réseau téléphonique analogue à Dudelange après le délai restant de seulement deux mois ?

2) Est-ce que le Collège des bourgmestre et échevin(e)s de Dudelange est prêt à intervenir auprès de la direction de la POST pour assurer aux habitants qu'au début février 2021 aucun appareil encore raccordé au réseau analogue à Dudelange ne sera coupé du réseau téléphonique analogue avant qu'une formule de remplacement ne soit effectivement opérationnelle ? et ce d'autant plus que nous sommes encore très loin du délai final décembre 2024 !

Avec mes salutations respectueuses

Joseph Thill, conseiller communal déi Lénk